

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL EUROPE

(Code ISIN Parts P : FR0010377507)

Cet OPCVM est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

#### Objectifs et politique d'investissement

Cet OPCVM a pour objectif de réaliser une performance supérieure (nette de frais) à celle de son indicateur de référence l'ECI Europe (*Exane Convertible Index Europe* : indicateur représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles européenne), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La sélection des titres et les positions tactiques à court terme à initier, sont effectuées à partir d'analyses micro et macroéconomiques, internes ou externe recueillies par la société de gestion.

L'OPCVM est principalement investi (en direct ou via des OPC) en obligations convertibles en actions ou titres assimilés de toutes natures, et en obligations admises à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E.) ou de la Suisse et émises indifféremment par des sociétés ou des Etats des pays de l'E.E.E. ou de la Suisse à titre principal, afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement/risque » attrayant et de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

L'OPCVM pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net.

L'actif de l'OPCVM est exposé (en direct ou via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions ou assimilées de toute nature et de tout secteur économique principalement dans l'E.E.E. ou en Suisse. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » sont inclus dans le périmètre d'investissement. Les titres peuvent être notés ou non par des agences de notation. Les actifs sont notés selon la méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit :

- les titres notés dans la catégorie BB (de BB+ à BB-) ne pourront pas représenter plus de 30 % l'actif net,
- les titres notés en dessous de BB- ne pourront pas représenter plus de 15 % l'actif net, avec une limite à 5% sur les titres notés en dessous de B-

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à + 8.

Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

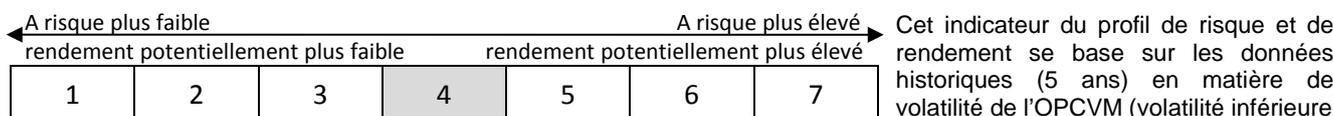
L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques de taux, de crédit, d'actions et de volatilité, à titre d'exposition et de couverture.

L'OPCVM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les porteurs de parts P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de trois ans.

#### Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPCVM baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs, l'OPCVM peut être investi dans des titres dont la notation est basse ou inexistante ou jugés équivalente par la société de gestion, ce qui peut accroître le risque de crédit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

### Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	3%
Frais de sortie :	1%
Dans certains cas l'investisseur peut payer moins.	
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,57%*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% TTC l'an de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence ECI Europe

\* : Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 29 septembre 2017 ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

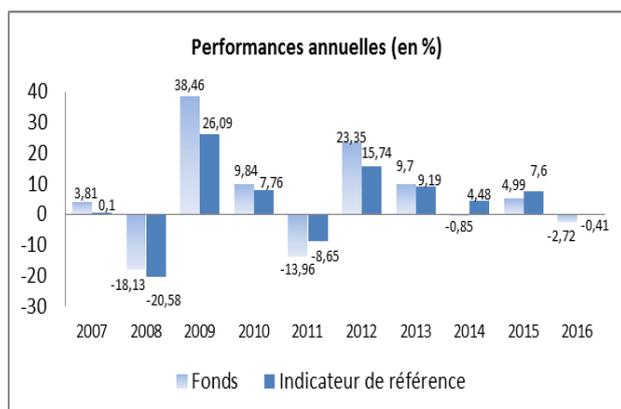
La commission de performance prélevée au titre de l'exercice clos au 29 septembre 2017 s'élève à 0.34%.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

### Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

La performance de l'OPCVM comme celle de l'indice de référence, est calculée coupons nets réinvestis.

Les frais courants prélevés ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée et de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Les performances passées ont été évaluées en Euro. L'OPCVM et la part ont été créés en 2006.

### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

La valeur liquidative est publiée dans les locaux de la société de gestion. Elle est disponible sur simple demande auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION et sur le site internet [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La politique de rémunération de la société de gestion pourra être consultée sur le site [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

La responsabilité de SCHELCHER PRINCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Des informations pratiques et sur les autres catégories de parts de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SCHELCHER PRINCE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/11/2017 pour les parts P de l'OPCVM SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL EUROPE.